

MÃ©morandum d'entente sur la gestion durable des ressources en eau

Dossier de la rÃ©daction de H2o
January 2024

En marge de la COP28, le Royaume du Maroc et la RÃ©publique arabe d'Ã‰gypte ont signÃ© un mÃ©morandum d'entente (MoU) dans le domaine de la gestion durable des ressources en eau. SignÃ© par le ministre marocain de l'Ã‰quipement et de l'Eau, Nizar Baraka, et le ministre Ã©gyptien des Ressources hydriques et de l'Irrigation, Hani Sweilem, l'accord vise Ã renforcer la coopÃ©ration entre les deux pays en matiÃ¨re de gestion et de dÃ©veloppement durable des ressources en eau et d'Ã©tablir une relation de coopÃ©ration fondÃ©e sur l'Ã©galitÃ© et les intÃ©rÃªts mutuels dans ce domaine Ã court, moyen termes. Les champs de la coopÃ©ration couvrent les technologies modernes de rÃ©utilisation des eaux pluviales, les inondations, la conception, la construction et la gestion des barrages et des ouvrages hydrauliques, les nouvelles technologies de traitement des eaux usÃ©es agricoles, l'adaptation des ressources en eaux aux changements climatiques et le renforcement des capacitÃ©s des travailleurs dans le domaine de l'utilisation et de la valorisation des ressources en eau, ainsi que le dÃ©veloppement des technologies de dessalement de l'eau de mer. En vertu de ce MoU, les deux parties s'engagent Ã Ã©changer les donnÃ©es, les expÃ©riences, les documents et les recherches scientifiques concernant les domaines de coopÃ©ration commune, Ã Ã©changer des experts dans le domaine des ressources en eau pour fournir des conseils et une assistance technique, Ã organiser des sessions de formation et des visites d'Ã©tude pour des cadres et des experts des deux pays dans le domaine de la gestion et du dÃ©veloppement des ressources en eau et la participation Ã des sÃ©minaires et confÃ©rences scientifiques et techniques liÃ©s Ã la question de l'eau, qui se dÃ©roulent dans les deux pays.

Un comitÃ© technique permanent conjoint sera formÃ© pour assurer le suivi de la mise en œuvre des aspects de coopÃ©ration convenus. Ce comitÃ© tiendra des rÃ©unions pÃ©riodiques semestrielles Ã Rabat et au Caire, en alternance, et soumettre son rapport aux ministres compÃ©tents des deux pays. Il est Ã©galement chargÃ© d'Ã©laborer un programme exÃ©cutif tous les deux ans, de suivre la mise en œuvre des activitÃ©s de la coopÃ©ration prÃ©vues dans les programmes exÃ©cutifs, d'Ã©valuer rÃ©alisations rÃ©sultant de la coopÃ©ration bilatÃ©rale et de rechercher des solutions permettant de surmonter les difficultÃ©s.

Maghreb Arabe Presse (Rabat) -Ã AllAfricaÃ